

SKYSERVICE

RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

DÉCLARATION ANNUELLE 2026

LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL
DES ENFANTS DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT

ENTITÉS DÉCLARANTES VISÉES PAR CE RAPPORT

Le présent rapport est soumis au nom de Les Investissements Skyservice Inc., de Sky Service F.B.O. Inc. et de Skyservice Aviation d'affaires Inc., conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi »). Les Investissements Skyservice Inc., Sky Service F.B.O. Inc. et Skyservice Aviation d'affaires Inc. sont des sociétés constituées en Ontario, au Canada, et exerçant des activités au Canada. Ensemble, Les Investissements Skyservice Inc., Skyservice Aviation d'affaires inc. et Skyservice F.B.O. Inc. sont désignées collectivement par « Skyservice ».

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport au nom de l'organe directeur des entités indiquées ci-dessus. À ma connaissance, avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, j'atteste que les renseignements dans ce rapport sont conformes à la vérité, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Benjamin Murray
Président et chef de la direction
30 mai 2026

Je suis autorisé à prendre des engagements liant Les Investissements Skyservice Inc., Skyservice Aviation d'affaires Inc. et Sky Service F.B.O. Inc.

INTRODUCTION

Chez Skyservice, notre engagement envers les initiatives de gouvernance d'entreprise et de gouvernance sociale est non seulement une priorité, mais aussi notre façon de faire des affaires. De notre conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction, jusqu'à notre personnel dans chacun de nos établissements, nous nous efforçons chaque jour d'être une meilleure entreprise citoyenne.

Depuis notre fondation en 1986, nous avons toujours tenu fermement à faire beaucoup dans notre monde par des activités équitables, des dons de bienfaisance stratégiques et des initiatives écoresponsables.

À l'occasion de notre 40^e année d'exploitation, cet engagement prend un nouveau sens, cet engagement prend un nouveau sens alors que nous mesurons, gérons et améliorons notre impact au regard des pratiques exemplaires à l'échelle internationale, y compris les pratiques mises en œuvre pour prévenir l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants (collectivement désignés ici par « esclavage moderne »).

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des mesures prises par Skyservice pour réduire le risque d'esclavage moderne dans ses activités et chaînes d'approvisionnement jusqu'au premier trimestre de 2025, inclusivement, ainsi que ce que nous prévoyons d'ici le 31 mai 2027:

AVANT LE 31 MAI 2025 Nous avons pris les mesures suivantes pour gérer le risque d'esclavage moderne :	À VENIR Nous nous concentrerons sur les initiatives suivantes d'ici le 31 mai 2027:
Poursuivre l'identification et l'évaluation des risques d'esclavage moderne dans les activités de Skyservice et au sein de ses chaînes d'approvisionnement.	Repérage et évaluation continues des risques d'esclavage moderne dans les activités et chaînes d'approvisionnement de Skyservice.
Élaboré des supports de formation à l'intention des employés portant sur les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, actuellement en cours de révision et de validation internes avant leur déploiement à l'échelle de l'organisation.	Déploiement d'une formation obligatoire de lutte à l'esclavage moderne pour tous les employés.
Élaboré un formulaire « Connaître son client » (KYC) traitant directement des enjeux d'esclavage moderne pour les nouveaux fournisseurs et les clients commerciaux importants.	Mise en œuvre de la procédure d'orientation et d'intégration de « connaissance du client » pour les fournisseurs et les importants clients d'affaires.
Amélioration prévue du cadre de diligence raisonnable de l'organisation par l'élaboration d'une stratégie structurée visant à mener des vérifications KYC plus efficaces auprès des fournisseurs existants, afin de soutenir une identification et une évaluation plus cohérentes des risques, y compris l'évaluation de fournisseurs de services de compensation (clearinghouses) afin de faciliter les processus de vérification KYC et de renforcer les mesures de diligence raisonnable liées aux risques de travail forcé et de travail des enfants.	Intégration des aspects de lutte à l'esclavage moderne dans les documents relatifs au code d'éthique.
	Intégrer des déclarations relatives à la lutte contre l'esclavage moderne dans la liste approuvée des fournisseurs de maintenance, de réparation et de révision (MRO) de l'organisation.
	Élaboration de mécanismes de traitement de griefs et de signalement en matière d'esclavage moderne pour les employés et clients ou partenaires d'affaires de Skyservice.

STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE SKYSERVICE

À propos de Skyservice

Skyservice^{MC} est un fournisseur de services de confiance hors classe, comptant plus de 40 années d'expérience sur le marché nord-américain de l'aviation d'affaires. Par nos services de gestion, de nolisement, de maintenance, de réparation et de révision d'avions, et par les activités de nos terminaux de services, nous offrons un éventail complet de services sur mesure pour aider les propriétaires d'avions à traverser les étapes souvent complexes de l'acquisition et de l'exploitation d'avions et les exigences de la réglementation en la matière.

Skyservice compte 9 établissements au Canada. Nous recevons et accueillons des clients dans nos terminaux de premier ordre, avec des salons de grande classe, des commodités bien pensées et des services de concierge jour et nuit. Ces terminaux de services soutiennent les programmes de gestion, de nolisement et de maintenance d'avions de Skyservice.

Chaînes d'approvisionnement

Skyservice conclut des relations contractuelles avec des fournisseurs externes. La majorité de ces fournisseurs touchent le côté maintenance des activités de Skyservice dans divers domaines, des pièces d'avion à l'équipement de maintenance, en passant par le carburant et d'autres matériaux liquides. Du côté des activités de Skyservice en matière de gestion et de nolisement d'avions, ces fournisseurs peuvent nous procurer des articles de restauration et des produits à l'intention des clients.

STATISTIQUES CLÉS POUR L'EXERCICE 2026

600

Employés approximatifs

9

établissements dans tout le Canada

400+

fournisseurs / entrepreneurs externes

500

heures de maintenance



ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE SKYSERVICE EXPOSÉES AU RISQUE

Skyservice reconnaît que le travail forcé, le travail des enfants et la traite de personnes posent à l'heure actuelle de graves problèmes humains dans le monde entier. Skyservice s'oppose catégoriquement à tout type d'exploitation humaine et de violations des droits de la personne. Conformément à ces principes fondamentaux et à la Loi, au cours de la dernière année, Skyservice a continué de cerner et d'évaluer les risques d'esclavage moderne dans ses activités et chaînes d'approvisionnement. Ce travail se poursuivra au cours de la prochaine année, éclairant notre approche de détermination et d'amélioration des protocoles et procédures de gestion de tout risque d'esclavage moderne dans les activités et chaînes d'approvisionnement de Skyservice.

Risques d'esclavage moderne dans les activités de Skyservice

Dans toute exploitation, il existe un risque d'occasionner de l'esclavage moderne ou d'y contribuer par l'utilisation de main-d'œuvre, surtout chez des populations vulnérables et dans des régions à risque élevé. Skyservice a pris en compte les lieux de travail de ses employés, le type de travail dans chacun de ces emplacements et ses méthodes d'embauche. Nous avons déterminé que les risques d'esclavage moderne dans les activités de Skyservice sont faibles, pour les raisons suivantes.

Bien que Skyservice gère et exploite des avions qui volent à l'international, nos employés sont basés principalement aux terminaux de services aéronautiques de Skyservice, qui sont limités au Canada et aux États-Unis, deux pays à faible risque d'esclavage moderne. À cette fin, nos pratiques d'embauche prévoient que tous les employés de Skyservice sont des citoyens ou des résidents permanents du Canada ou des États-Unis qui ont atteint l'âge de la majorité.

De plus, le travail effectué dans le cadre des activités de Skyservice est extrêmement complexe et spécialisé. Il requiert que beaucoup de nos employés soient hautement qualifiés dans des domaines techniques et qu'ils aient de l'expérience dans le secteur de l'aviation. Beaucoup d'employés embauchés par Skyservice requièrent des certifications, licences ou permis précis en vertu de la réglementation fédérale. Par conséquent, Skyservice met en œuvre une processus d'embauche éclairé, ce qui rend faible la probabilité d'esclavage moderne.



Risques d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement de Skyservice

Skyservice exploite une société d'aviation d'affaires, avec des secteurs d'activité d'exploitation d'avions et de maintenance aéronautique. Comme nous l'indiquons plus haut, le soutien de ces secteurs d'activité requiert l'approvisionnement de pièces,

d'équipement et de fournitures auprès de plusieurs fournisseurs externes. Skyservice reconnaît que la présence d'esclavage moderne puisse être possible dans les chaînes d'approvisionnement de ces fournisseurs externes. Par conséquent, Skyservice a tenu compte de la situation géographique des fournisseurs et de la nature des biens et services fournis à Skyservice. Nous avons déterminé que les risques d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement de Skyservice sont faibles, pour les raisons suivantes.

Skyservice a effectué une évaluation interne de la situation géographique de ses fournisseurs externes. Selon nos constatations, la totalité ou la presque totalité de ces fournisseurs sont installées dans des pays qui présentent un faible risque d'esclavage moderne, comme l'Amérique du Nord et l'Europe.

Dans l'analyse de la nature des biens et services fournis à Skyservice, certains domaines possibles de risque d'esclavage moderne comprennent les sources d'aliments et de boissons pour la restauration, les équipes au sol embauchées par des tiers aux aéroports et les matières premières et la fabrication de pièces d'avion (y compris l'électronique). Bien que ces domaines présentent plus de risques que d'autres volets des activités ou des chaînes d'approvisionnement de Skyservice, les points suivants atténuent le risque présenté : a) la situation géographique de ces fournisseurs.

Comme nous l'indiquons ci-dessous, d'après nos constatations à ce jour, la totalité ou la quasi-totalité de ces fournisseurs sont installées dans des pays qui présentent un faible risque d'esclavage moderne et b) la manutention d'avions au sol et la fabrication de pièces d'avion sont des activités complexes très réglementées par le gouvernement et l'industrie, ce qui rend improbable le recours à de l'esclavage moderne.



MESURES PRISES POUR GÉRER LE RISQUE D'ESCLAVAGE MODERNE

Skyservice a pris, ou prendra dans la prochaine année de déclaration, plusieurs autres mesures pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour gérer le risque d'esclavage moderne, qui sont énoncées ci-dessous.

1. Contrôle diligent de notre chaîne d'approvisionnement

Skyservice a recueilli auprès de ses fournisseurs tiers des attestations et déclarations confirmant leur conformité à la Loi, l'absence de recours à l'esclavage moderne dans leurs activités, ainsi que leur engagement à maintenir une diligence raisonnable afin de détecter tout recours à l'esclavage moderne dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement. Skyservice intégrera ces attestations et déclarations relatives à l'esclavage moderne dans ses formulaires de demande ainsi que dans son processus de sélection et d'approbation des fournisseurs de maintenance, de réparation et de révision (MRO) au cours du prochain exercice de déclaration.

Skyservice a également créé un nouveau formulaire « Connaissance du client » à utiliser pour l'intégration de nouveaux fournisseurs et importants clients d'affaires qui traite spécialement des enjeux de l'esclavage moderne. Skyservice a continué de renforcer son cadre de diligence raisonnable en élaborant une approche plus structurée pour la réalisation de vérifications « Connaissance du client » auprès de ses fournisseurs existants, favorisant ainsi une identification et une évaluation plus cohérentes des risques potentiels. Dans le cadre de ces démarches, Skyservice a entrepris un examen de fournisseurs tiers de services de compensation (clearinghouses) dont les offres de services peuvent appuyer l'évaluation des risques non seulement du point de vue des sanctions et de la lutte contre le blanchiment d'argent, mais également en ce qui concerne les enjeux liés au travail forcé.

Skyservice continue d'évaluer les solutions potentielles afin d'assurer leur adéquation avec ses exigences opérationnelles et entend poursuivre le développement et la formalisation de ses processus de diligence raisonnable au cours du prochain exercice de déclaration.



2. Formation des employés et politiques

La culture de travail de Skyservice met l'accent sur la conduite éthique et la sécurité. Les employés sont encouragés à signaler toute activité non sécuritaire, inopportune ou douteuse. Skyservice a ainsi mis en place plusieurs politiques et protocoles, dont un Code de conduite applicable à l'ensemble de l'organisation, qui exige le respect de toutes les lois applicables, ainsi qu'une politique d'entreprise contre le harcèlement, la violence, la discrimination et l'intimidation et un système de signalement des incidents à l'échelle de toute l'entreprise.

Au cours de la période de déclaration 2025, Skyservice a élaboré des supports de formation à l'intention des employés portant sur les risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Ces supports de formation font actuellement l'objet d'un examen et d'une validation internes préalablement à leur déploiement à l'échelle de l'organisation.

Au cours de la prochaine année de déclaration, nous prévoyons de mettre à jour nos politiques et procédures d'entreprise, y compris le code d'éthique, pour aborder la question de l'esclavage moderne. Skyservice déploiera également de la formation sur la lutte contre l'esclavage moderne pour tous ses employés, qui devront tous et toutes l'avoir suivie d'ici le 31 mai 2027.

3. Grievance and Reporting Mechanisms

La culture de travail de Skyservice encourage et soutient un sentiment de « si vous voyez quelque chose, dites quelque chose ». Les employés sont fortement encouragés à signaler toute activité douteuse, non sécuritaire ou non éthique par divers canaux en place chez Skyservice, dont le système de signalement d'incident de santé et sécurité de Skyservice, et le signalement de toute violation des droits de la personne au chef des Ressources humaines de Skyservice.

Au cours de la prochaine année de déclaration, nous prévoyons d'améliorer nos politiques pour y inclure des mécanismes officiels de signalement des incidents et préoccupations en matière d'esclavage moderne dans les activités et chaînes d'approvisionnement de Skyservice, ainsi que de la gestion par Skyservice de ces incidents et préoccupations.



MESURE DE L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Les entreprises modernes qui réussissent doivent être malléables et savoir s'adapter aux changements constants de la société et de l'économie d'aujourd'hui. En tant qu'entreprise prospère de l'aviation d'affaires en activité depuis 40 ans, Skyservice surveille constamment les domaines de risque ou de changement dans ses activités afin d'être une meilleure entreprise citoyenne. C'est pourquoi nous examinons et mettons à jour régulièrement nos politiques, procédures et principes de gouvernance d'entreprise pour mieux soutenir notre engagement à l'égard des droits de la personne et de la loi. Lorsque nos politiques, procédures et principes sont mis à jour, cela sensibilise en retour les employés de Skyservice aux enjeux et risques sous-jacents qui ont suscité ces changements.

MESURES PRISES PAR SKYSERVICE POUR REMÉDIER À L'ESCLAVAGE MODERNE

Skyservice a évalué que ses activités et chaînes d'approvisionnement ne présentent pas d'importants risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants. Il est donc inutile pour Skyservice de prendre d'autres mesures pour remédier à ces conséquences.

MESURES PRISES PAR SKYSERVICE POUR REMÉDIER À LA PERTE DE REVENUS DES FAMILLES LES PLUS VULNÉRABLES RÉSULTANT DE TOUTE MESURE ADOPTÉE PAR SKYSERVICE POUR ÉLIMINER LE RECOURS À L'ESCLAVAGE MODERNE

Skyservice a évalué que les familles vulnérables n'ont pas été affectées par une perte de revenus à la suite des mesures prises par Skyservice pour éliminer les risques de travail forcé ou de travail des enfants. Par conséquent, il n'est pas nécessaire pour Skyservice de prendre des mesures correctives concernant des cas de travail forcé ou de travail des enfants.



Skyservice Aviation d'affaires Inc.

5455 Flightline Road, Mississauga, Ontario L5P 1B2

[skyservice.com](https://www.skyservice.com) 1.888.759.7591

© 2026 Skyservice – Tous droits réservés

Skyservice et le logo « S » sont des marques de commerce de Skyservice Investments Inc., utilisées sous licence.